



BUDGET 2019

MUNICIPALITÉ ST-CÉLESTIN

Bureau municipal :
990 Pays-Brûlé
St-Célestin J0C 1G0
Tél. : (819) 229-3745
Fax : (819) 229-1386
Courriel : info@saint-celestin.net
Site internet : www.saint-celestin.net

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (paroisse)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

RECETTES :

Taxe foncière générale	808,097.
Enlèvement et destr. des ordures, RDD, Résiduelles	25,155.
Recyclage et récupération des déchets	10,320.
Autres recettes (Refacturation incendie)	10,000.
Autres recettes (droits de mutation)	5,000.
Autres recettes (constats d'infraction)	6,000.
Autres recettes (Droits carrières/sablières)	7,000.
Autres recettes (Loyers Vidéotron parc industriel)	7,000.
Subvention entretien et conser. du réseau	124,397.
Tarification pour l'eau (pour les citoyens desservis par le Village de St-Célestin)	20,770.
Création d'emplois (Camp de jour)	2,750.

Total des recettes : **\$1 026 489.**

DÉPENSES :

Administration générale :

Conseil municipal	24,332.
Gestion financière et administrative	129,486.
Greffe	1,750.
Évaluation	18,344.
Autres dépenses (Services juridiques & fibre optique)	6,763.

Sécurité publique :

Service de la Sûreté du Québec	80,000.
Programme sécurité civile	3,250.
Protection contre l'incendie	86,285.

Transport routier :

Voirie municipale	226,180.
Glissement terrain rang St-Michel	212,196.
Enlèvement de la neige	82,325.
Éclairage des rues	4,000.
Circulation et stationnement	5,000.
Transport en commun (bougie-bus)	2,100.

Hygiène du Milieu :

Tarification en eau	20,770.
Enlèvement et destruction des ordures, RDD, résiduelles	35,475.
Quote-part Régie des déchets	500.
Quote-part cours d'eau MRC	11,673.
Quote-part inspection règlement MRC	299.

Urbanisme :

Urbanisme	2,500.
Service professionnel	5,000.
Quote-part géomatique et développement économique MRC	3,922.

Loisirs et Culture :

Salaire - Camp de jour	4,350.
Subvention O.T.J. - Festival Blé d'inde	21,407.
Subv. Jeudis en chanson, Scouts, Fabrique St-Célestin	8,110.
Bibliothèque	17,000.
Quote-part MRC - Culture	980.

Frais financement :

Intérêts - sur camion incendie autopompe	189.
--	------

Total des dépenses : \$1,014,186.

Remboursement en capital :

Remboursement en capital camion incendie autopompe	12,303.
--	---------

Total des dépenses : \$1 026 489.

Taxes foncières générales \$ 0,65 / \$100.

Enlèvement et destruction
des ordures (résidentiel), RDD,
Matières résiduelles \$ 97,50 par logement

Recyclage et récupération
des déchets \$ 40,00 par logement

Tarification pour eau (pour les
résidents qui sont desservis par le
Village de St-Célestin) \$ 335,00 par logement

AVIS-----AVIS-----AVIS

Pour l'année 2019, il n'y a pas d'augmentation de la taxe foncière.

AVIS-----AVIS-----AVIS

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Voici le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h à la **caserne incendie situé au 365 rue Marquis, St-Célestin**:

. 14 janvier	. 08 juillet
. 04 février	. 05 août
. 04 mars	. 09 septembre
. 08 avril	. 07 octobre
. 06 mai	. 04 novembre
. 03 juin	. 02 décembre

Et une assemblée spéciale pour l'adoption du budget sera tenue le lundi, 09 décembre.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORDURES : Aux 2 semaines 6 mois par année : Janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre.

RÉCUPÉRATION : À toutes les semaines toute l'année.

Horaire du 1 er janvier au 31 décembre 2019 pour les Ordures

Les semaines débutant le :

09 - 23	janvier
(06*)-20	février
06 - 20	mars
(03*)-10-17-24	avril
01-08-15-22-29	mai
05-(12*)-19-26	juin
03-(10*)-17-24-31	juillet
(07*)-14-21-28	août
04-11-18-25	septembre
2-16-(30*)	octobre
13-27	novembre
11-26	décembre

(*) = semaine de la collecte des encombrants

Quand vous mettez votre bac de récupération au chemin, assurez-vous que les roues soient vers votre maison.